



DÉNONCER

C'est dire **non** à la violence

D É C E M B R E 2 0 1 1

Document
d'information
à l'intention
des élèves
et
des parents

La dénonciation

La dénonciation est une nécessité pour se protéger soi-même ainsi que les gens autour de soi, pour vivre en sécurité et pour ne plus avoir peur.

Dénoncer, c'est dire NON à la situation.

Ainsi vous permettez à un adulte de vous venir en aide afin de faire cesser la situation.

Il est important de comprendre le parallèle avec l'expression « stoler ».

Comparativement à dénoncer, « stoler », c'est rapporter un individu dans le but de se venger, d'obtenir une faveur en échange, pour rire ou pour qu'il se fasse disputer. Il n'y a aucun but utilitaire à « stoler ».

L'absence de dénonciation indique à l'intimidateur qu'il peut continuer, car il possède le pouvoir que vous lui accordez.

Il existe différentes ressources ou personnes vers qui vous pouvez vous tourner afin de dénoncer. Entre autres, vous pouvez vous confier à un professeur, un directeur, un policier ou tout autre adulte en qui vous avez confiance.

Gardez toujours en tête qu'il est très important de dénoncer un individu qui agit mal afin qu'il cesse de répéter ses mauvais comportements. Dites-vous que s'il n'est pas dénoncé, il continuera d'agir ainsi et fera d'autres victimes.

Dénoncer = demande de l'aide
"stoler" = rapporter

UN  ENVIRONNEMENT
POUR
REUSSIR...



L'intimidation et le taxage

L'intimidation et le taxage sont des formes de violence. Il est donc important de savoir ce que chacun de ces mots signifie afin de pouvoir les dénoncer.

L'intimidation est une forme de violence distincte des simples querelles. Il s'agit d'un jeu de pouvoir qui mène la victime dans une situation qui lui semble sans issue. Les gestes blessants ainsi que les paroles qui caractérisent l'intimidation ont souvent pour principal objectif d'isoler la victime.

Le taxage conjugue des actes d'intimidation et de vol sur autrui; C'est un vol sur une personne avec utilisation de la violence; Le taxage, c'est un « vol qualifié »

Différencier l'intimidation de la querelle

Pour qu'il y ait intimidation, il doit y avoir des gestes négatifs, répétitifs et constants contre la personne.

L'aspect répétitif est essentiel dans la définition, puisque lorsqu'il y a constance dans l'agression, une blessure s'installe tranquillement et devient de plus en plus profonde.

L'intimidation implique la présence d'un déséquilibre de forces entre l'intimidant et la cible.

L'intimidant choisit ses victimes. Il est beaucoup plus fort physiquement et use de son imagination afin de trouver des stratégies pour piéger sa victime. L'intimidé, quant à lui, a beaucoup de difficulté à s'affirmer et donc à se défendre. Il est à noter que lorsqu'on parle du déséquilibre de forces, il ne s'agit pas seulement de la force physique et de la taille des individus, il s'agit aussi du manque de ressources et surtout de confiance de la victime pour pouvoir se défendre.

Suite à une intimidation, il doit y avoir une différence entre les émotions ressenties par la personne intimidante et celle qui est la cible.

La victime peut ressentir de la peur, un sentiment d'impuissance ou de la tristesse. À l'inverse, la personne qui commet le geste d'intimidation peut ressentir du pouvoir, une satisfaction ou même une fierté.

Pour les parents

Que votre enfant soit victime ou témoin de violence ou qu'il soit intimidant envers les autres, votre rôle en tant que parent est essentiel. Peu importe la situation, vous devez demeurer attentif au moindre signe que vous démontre votre enfant. L'écoute et la communication étant à la base de toute relation, il est donc primordial d'entretenir un lien privilégié avec votre jeune afin de le guider et lui offrir tout l'appui et le support dont il a besoin.

Votre jeune est-il victime?

Voici quelques indices pouvant vous indiquer que votre jeune est victime de violence, de taxage ou d'intimidation :

Il revient à la maison avec des blessures quelconques et ne peut vous en expliquer l'origine;

Il emprunte différents chemins, qui lui font faire des détours, pour revenir de l'école;

Il perd tout intérêt pour ses matières scolaires et ses notes diminuent visiblement;

Il revient de l'école ou du parc avec des vêtements abîmés;

Il vous réclame ou vole de l'argent;

Il a peu ou pas d'amis avec qui s'amuser;

Il perd l'envie d'aller à l'école ou se dit malade pour ne pas y aller;

Il perd soudainement l'appétit ;

Il change de tempérament, manifeste peu de joie et d'enthousiasme et devient colérique ou irritable;

Il perd des vêtements ou des effets personnels.

c'est par le silence de la victime que l'intimidateur gagne et maintient son pouvoir.

QUOI FAIRE ?

Soyez à l'écoute. Invitez-le à se confier à vous. Soyez patient et laissez votre jeune s'ouvrir à son rythme;

Encouragez-le à se confier à un adulte en qui il a confiance.

Établissez avec votre jeune une liste de moyens qui lui permettront de réagir lorsqu'il fera face à une situation d'intimidation.

Ne l'incitez surtout pas à se défendre en frappant les autres car cela risque d'aggraver la situation.

Encouragez-le plutôt à ignorer l'intimidant ou à éviter de rester seul;

Les jeunes victimes d'intimidation, manquent souvent de confiance en eux. C'est votre rôle, en tant que parent, de le valoriser et de l'aider à gagner de l'assurance.

Dressez avec votre enfant une liste de ses qualités et de ses forces.

Conseillez-le quant à l'attitude qu'il doit adopter pour avoir l'air sûr de lui. Par exemple, encouragez-le à marcher droit, à garder la tête haute et à toujours regarder droit devant lui;

Mythes et réalités

MYTHES	RÉALITÉS
Les actes d'intimidation se produisent en général à l'abri des regards.	85% des situations d'intimidation se font devant des témoins. Évidemment, les jeunes qui intimident ne le feront pas devant les adultes mais devant d'autres jeunes.
Quand on est victime de taxage ou d'intimidation, le fait d'en parler à un adulte de confiance augmente les risques d'être victime à nouveau.	Le fait de dénoncer à une personne de confiance qui peut t'aider est la meilleure solution pour que le problème se règle. Dans presque toutes les situations, si tu en parles, la situation arrête.
Ça ne sert à rien d'intervenir quand tu es témoin d'intimidation parce que de toute façon, tu ne peux rien changer.	Des recherches ont démontré que dans 50% des cas, lorsqu'un témoin intervient dans une situation d'intimidation, ça peut contribuer à faire arrêter l'intimidation en seulement 10 secondes.
Les actes d'intimidation amènent peu de conséquences sérieuses.	Il existe au contraire un grand nombre de conséquences pour les victimes. Le sentiment de rejet, la perte d'appétit, l'insomnie, la démotivation et la dépression en sont quelques exemples

Le processus de dénonciation

Si tu dénonces :

- Tu devrais te sentir mieux après en avoir parlé.
- Tu peux faire en sorte que l'intimidation cesse.
- Tu évites qu'il y ait d'autres victimes.
- Tu contribues à un environnement sans violence.

Si tu ne dénonces pas :

- ◆ L'agresseur continuera.
- ◆ Tu auras encore peur.
- ◆ Tu risques de te refermer sur toi-même.
- ◆ Tu peux perdre confiance en toi, te dévaloriser.
- ◆ Tu peux perdre le goût d'aller à l'école.
- ◆ Tes résultats scolaires peuvent diminuer.
- ◆ Tu peux te révolter et devenir un agresseur à ton tour (ce qui est une très mauvaise idée).

Tel-Jeunes 24/24

Centre d'intervention téléphonique et Internet en tout temps pour les 5 à 20 ans

www.teljeunes.com

1-800-263-2266

Jeunesse J'écoute

Centre d'intervention téléphonique et Internet en tout temps pour les 4 à 19 ans

www.jeunesse.sympatico.ca

1-800-668-6868